



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024 - N° 2024/105

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4^{ème} session ordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 05 novembre 2024

Date d'affichage : 13 novembre 2024

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 15 dont 3 pouvoirs Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Didier MOUCHEBOEUF, Sophie BRODUT, Christophe METREAU, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET et Simone ARAMET

Excusés : BERNARD Marie (donne pouvoir à Julien MOUCHEBOEUF), CHARRON Olivier (donne pouvoir à Lionel NORMANDIN), BUREAU Gaëtan (donne pouvoir à Ghislaine GUILLEMAIN), LIONARD Marc, RAMBEAU-LEGER Claire et NEREAU Claude

Absente : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Annie CHARRASSIER

OBJET : Validation d'acquisition par la commune d'une Licence IV

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite faire l'acquisition d'une Licence IV.

La Licence IV encore appelée aujourd'hui la grande licence ou licence de plein d'exercice est un document qui autorise la vente des boissons appartenant aux 4^{ème} et 5^{ème} groupes lorsque celles-ci sont destinées à être consommées sur place

Monsieur le Maire précise aux membres présents que la commune a l'opportunité d'acquérir une Licence IV au prix de 19 500,00€ TTC (rédaction des actes et honoraires inclus).

L'acquisition par la commune d'une Licence IV permettrait à la collectivité de la louer à un établissement. Cela pourrait être attractif à un futur commerçant souhaitant exercer une activité de vente de boisson.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur ce dossier.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents :

- **DE VALIDER** l'acquisition par la commune d'une Licence IV au prix de 19 500,00€,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

